



## **AVIS PUBLIC**

### **PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 186-2026**

Édictant le *code d'éthique et de déontologie des élus municipaux*

---

1. AVIS est donné que le projet de règlement 186-2026 a été adopté lors de l'assemblée du 7 avril 2026 et qu'à la prochaine assemblée du conseil qui sera tenue le 5 mai 2026, à 19 h, à la salle du conseil au 77, rue Saint-Pierre, le règlement 186-2026 sera présenté pour adoption.
2. Le but visé par le règlement 186-2026 est de se conformer aux exigences de l'article 13 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* qui stipule qu'à la suite de toute élection générale le conseil municipal doit adopter à nouveau son Code d'éthique et de déontologie, avec ou sans modification.
3. L'avis public est donné, à Saint-Pie, le 20 avril 2026

par

Sébastien Demers  
Greffier